

Secrétaire général : M.Ventula : 06 59 45 69 20 – Secrétaire générale adjointe : P.Dubbert : 06 12 59 05 65

BULLETIN D'ADHÉSION

(à joindre à votre cotisation)

Date d'envoi : __ / __ / __

Nom: Mme / Melle / M.:

Nom de jeune fille :

En majuscules

Prénom(s):

Date de naissance : __ / __ / __

Adresse : bâtiment ; rue:

Tél. domicile :

:

Tél. mobile :

Code postal : Ville:.....

E-mail :

➔ **Indiquez votre emploi principal (voir définition en page 2) en choisissant une des 3 catégories ci-dessous**

EMPLOI PRINCIPAL :**Enseignants dans la Fonction publique**

Nom de l'établissement :

Code Postal : Ville :

Type : Conservatoire à Rayonnement Communal ou Intercommunal // Conservatoire à Rayonnement Départemental Conservatoire à Rayonnement Régional // Autre :

Vous êtes : (ces données, indispensables au calcul de la cotisation, se trouvent sur votre bulletin de salaire)

 Assistant territorial..... Titulaire (ou Stagiaire)... CDD CDI

Indice : brut / majoré :/.....

 Assist. terr. principal catégorie 2 Titulaire (ou Stagiaire)... CDD CDI

et (ou) Echelon :

 Assist. terr. principal catégorie 1 Titulaire CDD CDI

Nbre d'heures de cours :

 Prof. classe normale..... Titulaire (ou Stagiaire)... CDD CDI

Discipline(s) : 1).....

 Prof. hors-classe..... Titulaire

enseignée(s) 2).....

 Emploi Spécifique // Retraité // Sans emploi // Disponibilité

ou **EMPLOI PRINCIPAL :** **Enseignants dans le privé**

Nom de l'établissement :

Type : Ecole associative

Code Postal : Ville :

 Autre

Fonction(s) :

Vous bénéficiez d'un : CDI / CDD

Autre :

➔ **Si vous exercez dans d'autres établissements, merci de nous en donner la liste sur la page 2 de ce bulletin**

ou **EMPLOI PRINCIPAL :** **Interprètes (musique, danse, art dramatique, théâtre)**

Formation : Nom:.....

Vous êtes en : CDI / CDD

(orchestre, troupe,
chœur, ballet)

.....

Fonction :

C.P. : Ville:

(ou instrument)

Pour les titulaires dans la Fonction Publique le montant de la cotisation dépend de l'indice. Pour les autres adhérents, voir ci-dessous :

Interprètes, ou enseignants contractuels sans indice, entourez ci-dessous votre niveau de rémunération nette:

moins de 1000 € / 1001 à 1200 € / 1201 à 1400 € / 1401 à 1600 € / 1601 à 1800 € / 1801 à 2000 €

2001 à 2200 € / 2201 à 2400 € / 2401 à 2600 € / 2601 à 2800 € / 2801 à 3000 € / + de 3001€

Mode de règlement voir détails page 3

Vous choisissez de régler :

Mensuellement : par PAC (Prélèvement Automatique sur Compte bancaire ou postal) : **remplissez la fiche de demande de prélèvement**

En un versement : la cotisation est due au prorata des mois restants de l'année en cours. Joignez un chèque du montant correspondant à vos grade, échelon ou niveau de rémunération (consultez les tarifs disponibles sur le site) **Montant de ce chèque : €**

Je souscris sans réserves aux principes énoncés dans la charte de l'Unsa

signature

Les renseignements que vous pourrez donner dans cette page nous seront utiles dans le cadre des **élections professionnelles**. Ils nous permettront de vous contacter sur chacun de vos lieux d'activité pour vous faire connaître les listes de candidats de l'UNSA auxquelles nos représentants participeront ou que nous soutiendrons.

Sur cette page, vous pouvez indiquer, le cas échéant, vos autres établissements d'exercices

Veillez noter qu'en cas de problèmes, le SNEA ne pourra intervenir que dans les structures apparaissant dans votre dossier d'adhérent

Nom - Prénom :

⇒ L'EMPLOI PRINCIPAL est celui dont vous êtes titulaire, ou, à défaut, l'emploi contractuel le plus rémunérateur

Si votre **emploi principal d'enseignant fonctionnaire** est réparti sur plusieurs établissements, veuillez nous en communiquer la liste ci-dessous :

Nom de l'établissement n°2 de l'emploi principal:.....

Code Postal : Ville :

Type : Conservatoire à Rayonnement Communal ou Intercommunal
 Conservatoire à Rayonnement Départemental Conservatoire à Rayonnement Régional
 Autre :

Nom de l'établissement n°3 de l'emploi principal :.....

Code Postal : Ville :

Type : Conservatoire à Rayonnement Communal ou Intercommunal
 Conservatoire à Rayonnement Départemental Conservatoire à Rayonnement Régional
 Autre :

EMPLOYEUR DE L'EMPLOI PRINCIPAL

Des écoles de musique peuvent être groupées sous la direction d'une communauté de collectivités qui devient de fait l'employeur des enseignants. Si tel est votre cas (cela est indiqué sur le bulletin de salaire), merci de nous le signaler ci-dessous :

Nom de l'employeur :.....

Code Postal : Ville :

Type : Communauté d'Agglomérations // Communauté de Communes
 Syndicat intercommunal // Syndicat de gestion // Syndicat mixte
 Autre :

EMPLOI COMPLEMENTAIRE :

Si vous exercez un **emploi complémentaire** en plus de votre emploi principal d'interprète ou d'enseignant, merci de nous l'indiquer ci-dessous :

Formation ou Nom:..... Vous êtes en : CDI CDD
établissement : Type :
C.P. : Ville: Fonction :
(ou instrument)

Employeur :..... Ville :..... C.P. :.....

BULLETIN D'INFORMATION

Un bulletin d'information est édité régulièrement ; il est consultable sur le site et vous serez averti(e) de la mise en ligne . Si toutefois vous désirez le recevoir par la Poste en version papier, cochez la case ci-contre **Bulletin en version papier**

Modalités de règlement de la cotisation

N.B. : en cas de temps non-complet, une demande de réduction de la cotisation ne sera acceptée qu'accompagnée d'une copie de la déclaration de revenus

1. **Si vous avez choisi de régler votre cotisation en une seule fois**, envoyez-nous à l'adresse ci-dessus, à l'ordre du SNEA, votre chèque de cotisation annuelle (voir page 1 du formulaire d'adhésion). Votre carte d'adhérent vous sera envoyée dans un délai d'un mois.
La cotisation sera réglée par année civile. Le montant de la 1ère cotisation est au prorata des mois restants dans l'année en cours.
Un appel de cotisation nominatif vous sera envoyé au début de chaque année suivante.
2. **Si vous avez choisi le prélèvement mensuel**,
retournez la fiche de renseignements bancaires ci-dessous dûment remplie, **impérativement accompagnée d'un RIB**.
Dès réception nous vous adresserons votre exemplaire du mandat de prélèvement que vous devrez conserver.
Votre carte vous parviendra dès le premier prélèvement effectué avec succès.
Avec nos bien cordiales salutations.

Georges Kiss, trésorier



Partie à détacher

Demande de mise en place d'un prélèvement mensuel européen de la cotisation

Identifiant du Créancier : FR 77 ZZZ 443.854

SNEA-UNSA-Territoriaux

10 avenue Ledru-Rollin 75012 PARIS

Merci de mettre en place une procédure de prélèvement mensuel SEPA pour le règlement de ma cotisation.

J'autorise le SNEA-UNSA-Territoriaux à envoyer des instructions à la banque référencée ci-dessous pour débiter le compte indiqué ci-dessous. J'autorise la banque à débiter le compte conformément aux instructions du SNEA-UNSA-Territoriaux.

J'aurai le droit de modifier ou d'arrêter ce prélèvement à tout moment par simple demande auprès de mon établissement bancaire. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le SNEA.

Le renouvellement annuel se fera par tacite reconduction. Le montant de la cotisation est fonction de ma situation professionnelle et évoluera avec celle-ci.

Des évolutions de cette cotisation pourront être décidées périodiquement par le Bureau National.

Adhérent

Nom : Mme M.(1) _____

Prénoms : _____

Le prélèvement est effectué le 2 de chaque mois

Date et signature

(précédée de la mention "lu et approuvé") :

Titulaire du compte à débiter :

Nom : Mme M.(1) _____

Prénoms : _____

Désignation du compte à débiter :

IBAN : FR _____

BIC : _____

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter :

Nom : _____

Agence : _____

Adresse : _____

Code postal et ville: _____

Cadre réservé au SNEA :

N° d'adhérent(e) : _____

RUM :

(1) Rayer la mention inutile

Les informations contenues dans le présent formulaire ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès du syndicat, dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.